

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 18 Décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 12 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents : S. MANFRINI, M-C. ROCH, M. GIRIAT, M. GALLET, O. GUICHARD, C. BIOLAY, J-O. RABOT, R. OTZENBERGER, P. GUINOT, A. BOUSSER, M. FOURNIER, Y. DUMAS, W. DELAVENNE, L. JACQUEMET, A. NEUSSER, D. GANNE, M. GRENIER

Absents excusés : H. GRANGE, M. CHALENDAR, Michèle GALLET, J. DIZERENS, J. DAZIN, V. KRYCK, M. LAPTEVA, G. MASRARI, J-M. PALINIEWICZ, C. TOWNSEND,

Procurations: J. DIZERENS à P. GUINOT, M. LAPTEVA à W. DELAVENNE, M. CHALENDAR à O. GUICHARD, G. MASRARI à A. NEUSSER, J. DAZIN à M. GRENIER, J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH, C. TOWNSEND à M. GIRIAT, H. GRANGE à R. OTZENBERGER, Michèle GALLET à M. GALLET

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative

### 9. Finances – Achat d'une armoire gessienne

Monsieur le Maire de la commune d'Ornex, Olivier Guichard, propose de se porter acquéreur d'une armoire gessienne afin d'abriter les livres légués par l'épouse de Jean-François Obez à notre commune, au décès de ce dernier.

Après avoir fait des recherches pour trouver une armoire gessienne permettant de mettre en valeur ces livres, il est apparu que Monsieur Thierry Sibut-Bourde domicilié à Gex disposait d'une telle armoire. Le prix négocié avec Monsieur Sibut-Bourde est de 800 €.

Monsieur Sibut-Bourde propose que la commune prenne possession de cette armoire dès que le conseil municipal aura délibéré.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **VALIDE** le principe de l'achat d'une armoire gessienne pour conserver les ouvrages dont l'épouse de Jean-François Obez a fait don à la commune ;
- **ACCEPTE** le prix de 800 € pour l'acquisition de cette armoire auprès de Monsieur Sibut-Bourde ;
- **DIT** que la dépense sera inscrite au BP 2024.

S. MANFRINI ne prend pas part au vote.

Fait à Ornex, le 20 décembre 2023

La secrétaire de séance,  
C. BIOLAY

Le Maire,  
O. GUICHARD

Certifié exécutoire le : 20 décembre 2023  
Affiché le : 20 décembre 2023

Olivier GUICHARD

